

Document d'informations clés

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

R-co Thematic Target 2026 HY F EUR

PRODUIT

Nom du produit : R-co Thematic Target 2026 HY

Nature juridique : OPCVM géré par Rothschild & Co Asset Management Europe, qui à ce titre exerce les droits à l'égard de l'OPCVM.

Code ISIN : FR0013476231 (Action F EUR)

Initiateur du produit : Rothschild & Co Asset Management Europe, Société de gestion de portefeuilles agréée par l'AMF sous le numéro GP-17000014

Site Internet : <https://www.am.eu.rothschildandco.com>. Pour de plus amples informations, veuillez contacter le service clients par téléphone au +33 1 40 74 40 84 ou par mail : clientserviceteam@rothschildandco.com

Autorité compétente : Autorité des Marchés Financiers (AMF). Etat Membre : France

Date de production de ce document : 10/03/2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)

Durée

La durée d'existence prévue de l'OPC est de 99 ans.

Toutefois, la SICAV sera automatiquement dissoute en cas de rachat de la totalité des actions à l'initiative des actionnaires. Par ailleurs, le Conseil d'administration de la SICAV peut, à toute époque et pour quelque cause que ce soit, proposer à une assemblée extraordinaire sa prorogation ou sa dissolution anticipée ou sa liquidation.

Objectifs

OPCVM classé « Obligations et autres titres de créance libellés en euro », il a pour objectif de gestion, au moment de la souscription et jusqu'au 31/12/2026, d'obtenir une performance liée à l'évolution des marchés de taux en euros principalement par une exposition sur des titres à caractère spéculatif (à haut rendement). L'échéance moyenne du portefeuille sera comprise entre janvier et décembre 2026. De ce fait, la SICAV n'a pas d'indicateur de référence. La stratégie d'investissement de la SICAV ne se limite pas à du portage d'obligations : si la société de gestion tendra à conserver ses titres jusqu'à leur maturité, elle pourra procéder à des arbitrages en cas d'identification d'une augmentation du risque de défaut d'un des émetteurs en portefeuille et/ou en cas de nouvelles opportunités de marché afin d'optimiser le taux actuariel moyen du portefeuille à l'échéance.

La composition du portefeuille de la SICAV se déroulera en 3 étapes : (i) une période de constitution d'environ 6 mois à compter du 28/02/2020, où le portefeuille sera composé de titres obligataires d'échéance inférieure ou égale au 31/12/2028 et de titres du marché monétaire. L'échéance moyenne sera comprise entre janvier et décembre 2026 ; (ii) une période de détention (correspondant à la durée de placement recommandée) au cours de laquelle le portefeuille sera composé à 80% minimum de ces titres obligataires et (iii) une période de monétisation à compter du 01/01/2026 où les titres obligataires arrivant à maturité seront remplacés par des titres du marché monétaire, et où toute nouvelle souscription sera par ailleurs interdite. A compter du 30 juin 2026, la société de gestion s'engage, dans un délai de 6 mois, à transformer, fusionner, ou liquider la SICAV. Toute nouvelle souscription étant par ailleurs interdite à compter du 01/09/2023.

L'OPCVM investira entre 80% et 100% de l'actif net (ci-après l'"AN") dans des obligations à taux fixe, variable ou révisable, et

autres titres de créances négociables, des obligations indexées sur l'inflation et des bons à moyen terme négociables, dont 10% maximum en obligations convertibles, et libellés à 80% minimum en Euro. Les titres d'émetteurs privés pourront représenter jusqu'à 100% de l'AN, dont 50% maximum de l'AN d'émetteurs du secteur financier ; et 20% maximum de l'AN d'entités publiques ou supranationales. Ils pourront être de toute zone géographique, néanmoins la SICAV ne pourra pas détenir des émissions de sociétés ayant leur siège social en dehors de l'OCDE ; et de toute qualité de signature : jusqu'à 100% en titres spéculatifs, 50% en titres notés en catégorie Investment grade et 30% en titres non notés, maximum de l'AN. Les notations considérées sont celles attribuées par les agences de notation ou jugées de qualité équivalente par la société de gestion. L'OPCVM pourra détenir des actions jusqu'à 10% de l'AN ; des OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger monétaires jusqu'à 10% de l'AN ; et des titres du marché monétaire jusqu'à 10% de l'AN. Il existe un risque de change jusqu'à 10% de l'AN.

En vue de réaliser son objectif de gestion, et de piloter la sensibilité et le risque de crédit, l'OPCVM pourra recourir jusqu'à 100% de son AN, à titre de couverture et/ou d'exposition, à des instruments financiers à terme (notamment des dérivés de crédit, futures, options et change à terme), et à des titres intégrant des dérivés. La sensibilité* du portefeuille s'inscrit dans une fourchette de 0 à 7, étant amenée à diminuer à l'approche de l'échéance.

Fréquence de valorisation : Quotidienne. Cette catégorie d'actions sera fermée à toute nouvelle souscription à compter du 01/09/2023. Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : chaque jour à 12h00 auprès de CACEIS BANK. Exécution des ordres : prochaine VL (cours inconnu). Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés. Cette action est une action de capitalisation.

* La sensibilité obligataire mesure la variation du prix d'une obligation à taux fixe lorsque les taux d'intérêt évoluent. Plus la durée de vie résiduelle d'une obligation est grande, plus sa sensibilité est élevée.

Investisseurs de détails visés

Cette SICAV est particulièrement destinée aux Investisseurs cherchant, sur la durée de placement recommandée, une rentabilité sur les marchés de taux en euros notamment par une exposition sur des titres à haut rendement (à caractère spéculatif).

Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux



investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant le 31 décembre 2026.

Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est Caceis Bank.

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur

simple demande écrite à l'adresse suivante :

Rothschild & Co Asset Management Europe - Service Commercial 29, avenue de Messine 75008 Paris.

La valeur liquidative est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : <https://am.priips.rothschildandco.com>

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.



Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse et reflète principalement son positionnement sur le risque de crédit et les produits de taux dont l'échéance résiduelle au 31 décembre 2026 sera inférieure ou égale à 1 an.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 31 décembre 2026 ; dans le cas contraire, le risque réel peut être très différent, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

• **Risque de contrepartie** : Risque de défaut d'une contrepartie à une opération de gré à gré (swap, pension). Ces risques peuvent impacter négativement la valeur liquidative de l'OPC.

• **Risque de crédit** : Risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché ni de garantie en capital, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Pour plus d'information sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus de l'OPC.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution du marché est aléatoire et ne peut être prédit avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années au minimum. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période d'investissement recommandée : jusqu'à la date d'échéance du produit (31/12/2026)

Investissement : 10 000 €

Scénario		Si vous sortez après 1 an	Si vous partez à l'échéance du produit (31/12/2026)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 840 €	7 200 €
	Rendement annuel moyen	-41,59 %	-7,89 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 180 €	8 590 €
	Rendement annuel moyen	-18,24 %	-3,73 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 070 €	11 130 €
	Rendement annuel moyen	0,69 %	2,71 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 150 €	12 030 €
	Rendement annuel moyen	21,48 %	4,73 %

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce type de scénarios est calculé sur un minimum de 10 ans de données en utilisant l'historique du produit, combiné avec un proxy si nécessaire.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

QUE SE PASSE-T-IL SI ROTHSCCHILD & CO ASSET MANAGEMENT EUROPE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Une défaillance de la société de gestion qui gère les actifs de votre OPC serait sans effet pour votre investissement. La garde et conservation des actifs de votre OPC sont en effet assurées par le dépositaire de votre OPC.

L'investissement dans un OPC n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation.



QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Coût au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera sur ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps. Si vous investissez sur ce produit dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ce document ne prend pas en compte les frais de ce contrat.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 EUR sont investis

Investissement : 10 000 €

Scénario	Si vous sortez après 1 an	Si vous partez à l'échéance du produit (31/12/2026)
Coûts totaux	452,41 €	1 203,33 €
Incidence des coûts annuels*	4,58 %	2,80 % chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,51 % avant déduction des coûts et de 2,71 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2,50 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	250,00 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0,00 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,20 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	117,19 €
Coûts de transaction	0,87 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	85,21 €
Coûts récurrents prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0,00 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : jusqu'à la date d'échéance du produit (31/12/2026) justifiée principalement par son positionnement sur le risque de crédit et les produits de taux dont l'échéance résiduelle au 31 décembre 2026 sera inférieure ou égale à 1 an.

Un désinvestissement avant l'échéance est possible quotidiennement. Cette catégorie d'actions sera fermée à toute nouvelle souscription à compter du 01/09/2023. La centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) a lieu chaque jour à 12h00 auprès de CACEIS BANK. Les ordres sont exécutés sur la prochaine VL (cours inconnu). Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter le Service commercial de la Société de Gestion par téléphone au 01 40 74 40 84, par courrier adressé à son Service clients au 29, avenue de Messine – 75008 Paris, ou par e-mail à l'adresse suivante : clientserviceteam@rothschildandco.com

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Rothschild & Co Asset Management Europe - Service Commercial 29, avenue de Messine 75008 Paris.

La valeur liquidative ainsi que l'historique des performances de l'OPC sur 10 ans maximum sont publiés sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : <https://am.priips.rothschildandco.com>